

FILIERE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELLE

Avis d'ouverture

Le Service Mutualisé des Concours et Examens Professionnels (*) organise, pour l'ensemble du territoire national, au titre de l'année 2025

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE DE LIEUTENANT DE 1^{ère} CLASSE DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (CATEGORIE B)

Conditions d'accès

Ouvert aux lieutenants de 2^{ème} classe ayant au moins atteint, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement, le 6^{ème} échelon et justifiant à cette date de trois ans de services effectifs dans ce grade.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard au 1er janvier 2026 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
<p>CDG de la Gironde Immeuble Horiopolis 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr</p>	<p>Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue</p> <p>Les candidats ultramarins auront la possibilité de présenter leurs épreuves écrite et orale de manière délocalisée sous réserve de la mise en place d'un conventionnement.</p>

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVE D'ADMISSIBILITE
Mardi 3 septembre 2024	Mercredi 9 octobre 2024	Jeudi 17 octobre 2024	Mardi 4 février 2025

(*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde.

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion de la Gironde : www.cdg33.fr
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «concours-territorial.fr»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion de la Gironde.